

LA MALADIE DE LYME : CE QUE LE RHUMATOLOGUE DOIT SAVOIR

Réunion FMC

Le 30 septembre 2017



Hôtel du Diana

*14, rue Sainte Odile
67120 Molsheim*

Experts intervenants :

Pr Benoît Jaulhac et Dr. Christelle Sordet



Comment s'inscrire :

1- En ligne sur le site rhumatodpc.fr :

Créer un compte et vous inscrire à la session afin de réaliser votre évaluation en ligne

2- Pour être indemnisé, sur le site de l'ANDPC mondpc.fr (uniquement libéral ou salarié CDS)

S'inscrire au même programme et à la même session que vous avez fait précédemment sur rhumatodpc.fr.
(site différent—inscription parallèle obligatoire)
N° programme : 52741700022 session 1

3- Envoyer par courrier le formulaire d'inscription accompagné d'un chèque de caution

Une question ?

Par email : info.rhumatodpc@apirubi.com

Par téléphone : 01 71 24 38 69 - 06 61 29 88 47 (Julia Sanchez ou Fanny Montemurro) pour les inscriptions et l'organisation

Chère Consœur, Cher Confrère,

Vous êtes convié(e) à participer au **programme de DPC validant et indemnisable** par l'ANDPC sur le thème :

La Maladie de Lyme : ce que le rhumatologue doit savoir

à Strasbourg

30 Septembre 2017

Début de la réunion 8h45

Experts intervenants :

Pr Benoît Jaulhac et Dr. Christelle Sordet

Description du programme :

La borréliose de Lyme, est une grande simulatrice, responsable de manifestations cliniques polymorphes aiguës ou chroniques. Les difficultés diagnostiques qui caractérisent cette affection nécessitent, une maîtrise de l'épidémiologie, une connaissance des différents aspects cliniques et de la bonne stratégie diagnostique ,notamment biologique. Il est indispensable d'établir un diagnostic fiable permettant de proposer un traitement adapté au stade de la maladie. En effet, le pronostic de cette maladie est favorable lorsqu'elle est convenablement traitée. Tous ces éléments justifient de proposer cette formation DPC aux rhumatologues afin d'assurer une prise en charge optimale des patients.

DPC avec uniquement réunion de FMC

4h de réunion FMC

Validant et indemnisable 180 € par l'ANDPC sous réserve d'être préalablement inscrit

Comment s'inscrire :

- 1– Renvoyer par courrier le formulaire d'inscription ci-joint ainsi que le chèque de caution.
- 2– Sur le site **rhumatodpc.fr** : Créer un compte et vous inscrire à la session afin de réaliser votre évaluation en ligne.
- 3– Sur le site **mondpc.fr** : uniquement si vous êtes libéral ou salarié CDS, s'inscrire au programme pour être indemnisé.

N° programme : 52741700022 session 1

Renseignements:

Contactez Julia ou Fanny responsables de l'organisation et des inscriptions

Par Email : info.rhumatodpc@apirubi.com

Par Téléphone : 01 71 24 38 69 — 06 61 29 88 47

Vous pouvez transférer cette invitation à vos confrères si vous le souhaitez.

Dans l'attente de vos réponses rapides et positives, nous vous prions d'agréer chère consœur, cher confrère, l'expression de nos salutations les meilleures.

Bien confraternellement,

Le bureau Rhumato DPC

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LA MALADIE DE LYUME : CE QUE LE RHUMATOLOGUE DOIT SAVOIR

"HÔTEL DIANA, 14 RUE SAINTE-ODILE, 67 120 MOLSHEIM

30 SEPTEMBRE 2017

PARCOURS DPC

DPC avec uniquement réunion de FMC

4h de réunion FMC

Validant et indemnisable 180 € par l'ANDPC sous réserve d'être préalablement inscrit.

CONTACT

☐ Pr ☐ Dr ☐ M. ☐ Mme

NOM: _____ PRENOM: _____

MODE D'EXERCICE (> 50% activité totale): ☐ Libéral ☐ Salarié hospitalier ☐ Salarié centre de santé

SPECIALITE: _____

N° RPPS (11 chiffres): _____

TELEPHONE PROFESSIONNEL: _____

TELEPHONE MOBILE: _____

EMAIL: _____

POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION

1. Renvoyer ce formulaire par courrier accompagné d'un chèque de caution de 100 € à l'ordre de Rhumato DPC

Ne sera pas encaissé, et vous sera restitué à l'issue de la formation sous réserve d'avoir complété l'intégralité des étapes du programme. Tout abandon en cours du programme entraînera son encaissement.

Adresse: Agence APIRUBI - 17 rue de la Sablière - 75014 Paris

Contact : 01 71 24 38 69 | info.rhumatodpc@apirubi.com

> 2. Créer un compte sur le site rhumatodpc.fr, vous inscrire à l'action

> 3. Créer un compte sur le site www.mondpc.fr - pour être indemnisé par l'ANDPC : libéral et salarié CDS uniquement, vous devez obligatoirement vous inscrire à la même action que sur rhumatodpc.fr